

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 11a 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Les 2-Place
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Carton	1 ^{er} insertion	20 cent.	la ligne ou sans espace
	des suivantes	15	
	10	
	5	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Au Parlement de Weimar.

Les discours prononcés jusqu'ici au Parlement de Weimar ne cadrent guère avec les grands souvenirs au milieu desquels siège l'Assemblée nationale allemande. Le souffle de Goethe et de Schiller manque aux orateurs socialistes. Le matérialisme de la doctrine ne se traduit que trop dans le prosaïsme de leurs paroles. Les tragiques circonstances où se trouve l'Allemagne de leur arrachent pas de ces envolées oratoires, de ces cris du cœur qui sont l'apanage des âmes idéalistes.

M. Ebert a parlé de la dureté des conditions de l'armistice. Il a averti les vainqueurs de ne pas pousser à bout les vaincus. Il serait dangereux, a-t-il dit, de réduire le peuple allemand à une telle extrémité qu'il n'aurait rien à perdre. Allusion au danger du bolchévisme, danger réel dont il sera sage aux Alliés de tenir compte.

M. Ebert et le président définitif, M. David, ont énoncé une protestation contre la réincorporation de l'Alsace à la France, consommée avant que la Conférence de la paix eût prononcé. Ils ont parlé de la grande Allemagne, qui doit embrasser l'Autriche; la Révolution défera ainsi l'œuvre de Bismarck, qui avait expulsé l'Autriche de la Confédération germanique.

Il y a, à Weimar, une délégation alsacienne, qui insiste pour être admise au Parlement. On ne l'y a pas accueillie jusqu'ici, afin de ne pas se créer un mauvais cas avec les Alliés.

On fait pressentir que le Parlement ne tiendra pas sa session entière à Weimar, où trop de choses manquent pour ses travaux.

L'armistice entre les Alliés et l'Allemagne devra être renouvelé le 17 février. La Gazette de Francfort aitaque violemment, à ce propos, le chef de la délégation allemande, M. Erzberger, et demande son remplacement. Elle lui reproche les aggravations imposées à l'Allemagne à chaque renouvellement du traité: en décembre, ce furent des clauses financières qui entravèrent l'Allemagne dans ses rapports d'affaires avec l'étranger; en janvier, ce fut l'obligation de livrer 60,000 machines agricoles et de mettre sa flotte marchande à la disposition des Alliés, pour en obtenir 270,000 tonnes de victuailles, quatre kilos par habitant. Or, la marine de commerce allemande a une capacité de 2,500,000 tonnes. « La livraison, dit la Gazette, de Francfort, c'est nous dépouiller du plus essentiel de nos moyens d'existence. » Le journal francfortois fait remarquer que l'Autriche a obtenu, sans clause draconienne, le quadruple de la quantité de vivres accordée à l'Allemagne, et l'Autriche a, par surcroît, la faculté de s'acquitter en papier-monnaie, tandis que l'Allemagne doit payer en or ou en marchandises.

Mais la Gazette de Francfort n'indique pas quel homme plus sympathique aux Alliés on pourrait mettre à la place de M. Erzberger. Elle a l'air de croire, au contraire, que c'est faute de raideur que le négociateur allemand n'obtient pas des conditions plus douces. C'est en quoi elle se trompe.

Un officier a donné dans la Gazette de Francfort l'explication suivante de la défaite allemande: la grande offensive du printemps 1918 a échoué faute de forces suffisantes, et les forces ont manqué parce que l'état-major, hanté par les projets mégalo-manes de la politique pangermaniste, a laissé sur le front russe un million d'hommes qu'il aurait dû jeter sur le front occidental.

Cette explication paraît péremptoire; elle est peut-être trop simple.

Un autre officier publie dans la Gazette populaire de Cologne une genèse différente de la catastrophe. Sa thèse est que l'armée allemande était profondément démoralisée et que l'instrument ne fonctionnait plus d'une manière normale. Le découragement a eu trois causes: d'abord, la déception produite par la faillite des espérances du début de la campagne; ensuite, le sentiment

de l'infériorité numérique; enfin, l'influence dissolvante de l'arrière.

L'auteur parle d'expérience; il a été constamment avec la troupe. L'armée allemande comptait sur une promptie victoire. Le coup d'arrêt de la Marne la déconcerta et ouvrit dans le moral de la troupe une brèche qui alla dès lors en s'élargissant. Dès l'automne de 1915, des symptômes graves se manifestèrent. Les soldats cherchaient à éluder le service du front; il y eut des mutineries; la troupe marquait moins de respect envers les officiers. La propagande pacifiste des socialistes commença à cette époque, et les effets s'en firent rapidement sentir. Des associations clandestines de soldats se formèrent; on y complotait la désertion; on achetait par la corruption la faveur d'un poste de tout repos. Le corps des officiers, décimé par les combats, vit affluer de nouveaux gradés qui n'avaient pas l'esprit des anciens, et qui eurent, à l'égard du soldat, une attitude distante et indifférente. De plus, ils apportaient peu d'enthousiasme pour le métier des armes.

En 1917, après l'échec de l'offensive des Alliés, il y eut un regain de confiance dans l'armée. On s'attendait à une contre-offensive dont on se promettait du succès, vu la fatigue de l'adversaire. Mais ce fut un feu de paille, qui s'éteignit bientôt sous le coup d'une nouvelle calamité: la crise alimentaire prit à ce moment un caractère aigu; le ravitaillement de l'armée en souffrit et, en outre, le cri de détresse de l'arrière eut un fatal retentissement sur le front. Dès lors, l'idée d'en finir au plus tôt s'empara des esprits et le dégoût de la guerre fit des ravages terribles dans les rangs.

Parlement et gouvernement firent les déclarations que l'on sait, en vue d'amener la paix. Elles n'eurent aucun effet. L'état-major se prépara à tenter le coup suprême. Au début de 1918, des corps d'armée furent amenés de Russie en France. L'officier de la Gazette de Francfort a déploré que cela n'eût pas été fait assez en grand et il croit que l'Allemagne aurait trouvé là le salut. L'officier de la Gazette populaire de Cologne déclare que ce fut, au contraire, la cause décisive de la catastrophe. Les troupes revenues de Russie étaient infectées d'esprit révolutionnaire; elles avaient eu beaucoup à souffrir; elles comptaient fermement n'être plus jetées dans la bataille. Elles étaient furieuses d'avoir à affronter de nouveaux carnages. Elles répandirent autour d'elles leurs idées subversives et leur mécontentement, et achevèrent de démoraliser le front. Les refus d'obéissance se multiplièrent. Les troupes qu'on appelait en première ligne se dérobaient par bandes entières. L'état d'esprit de l'armée devenait voisin de l'anarchie. On commença à voir apparaître dans les cantonnements d'innombrables matelots venus sous prétexte d'une visite à faire à des amis: c'étaient des émissaires de la Révolution.

Le début victorieux de l'offensive dissipa momentanément les nuages et rendit à l'armée son élan. Mais, quand l'affaire commença à traîner et surtout lorsque les premiers signes d'un fléchissement se produisirent, sous l'effet de la contre-offensive des Alliés, le mal organique dont l'armée était atteinte se déclara avec un redoublement de virulence, et, dès lors, tout alla à vau-l'eau. La défaillance de l'arrière consumma la catastrophe: quand le peuple allemand, exténué par le blocus, miné par la propagande socialiste, s'abandonna, l'armée perdit le dernier reste de son ressort.

L'officier de la Gazette populaire de Cologne note comme un des indices les plus frappants de la décomposition morale de l'armée allemande le presque total abandon des pratiques religieuses, si ferventes au début, et la navrante propagation de l'immoralité.

Le Sénat français a nommé une commission chargée d'étudier les questions relatives aux cultes et à l'instruction publique qui se posent au sujet de l'Alsace-Lorraine. Cette commission s'est rendue sur les lieux. Par

malheur, on y voit figurer le grand-maître de la franc-maçonnerie, le sénateur Debieyre, et ce personnage laisse trop voir, dans des articles qu'a publiés Paris-Midi, l'esprit qui a inspiré la mission sénatoriale. Le F. Debieyre constate que l'école alsacienne et l'école lorraine sont excellentement organisées et qu'il n'y a presque pas d'illettrés dans le pays, mais il dénonce aussitôt un défaut capital de l'instruction populaire dans les provinces reconquises: c'est que l'école n'y est pas laïque, que chacun des trois groupes religieux dont se compose la population (catholiques, protestants et israélites) a ses écoles propres, que le curé, le pasteur ou le rabbin vient y faire la classe de religion et que, dans les écoles catholiques, la moitié des institutrices sont des Sœurs.

Et M. Debieyre de conclure qu'il faudra abolir au plus tôt pareil état de choses et mettre l'école, en Alsace et en Lorraine, sur le même pied qu'en France. « L'enseignement est bon; pour l'adapter aux lois françaises, il n'y aura qu'à le laïciser. Il faudra donner à la population des maîtres qui lui communiqueront l'intelligence de l'esprit français et l'admirable doctrine de la Déclaration des droits de l'homme. »

Mais le président Poincaré a promis aux Alsaciens et aux Lorrains « le respect de leurs libertés, de leurs consciences, de leurs traditions et de leur foi ». Espérons que la promesse présidentielle prévaudra contre les intentions du F. Debieyre.

L'Internationale à Berne

SIXIÈME JOURNÉE

Berne, 8 février.

De nouveaux délégués sont arrivés d'Irlande, ce qui porte le nombre des participants à 102. On reprend la discussion des questions territoriales.

Le délégué anglais Macdonald déclare que les trois questions les plus importantes pour la Grande-Bretagne sont:

1^o La question des nationalités (Irlande). — 2^o Les colonies qui n'ont pas encore su s'administrer d'une façon indépendante. — 3^o La question de points stratégiques que les Anglais ont occupés pour assurer la liberté de leur commerce.

« Dans la question irlandaise, le parti ouvrier britannique demande le Home rule. Le mouvement du Home rule était le mouvement d'indépendance et d'administration autonome par le peuple. Le parti ouvrier anglais soutient également l'administration autonome en ce qui concerne le peuple indien, et la politique officielle britannique se meut également dans ce sens. La même attitude est observée par le parti ouvrier britannique dans la question d'Egypte. »

« En ce qui concerne les colonies, la conférence socialiste interalliée a déjà décidé, sur la proposition du parti anglais, au cours de février 1918, que les colonies ne doivent pas être un obstacle à la conclusion de la paix, et que l'égalité de traitement au point de vue économique sera garantie, dans le traité de paix, à tous les peuples et à toutes les colonies. »

« Au sujet de Chypre, point stratégique, le parti ouvrier britannique demandera la reconnaissance du droit d'autonomie à la population de cette île. »

M. Pétridis (Grèce) remercie M. Macdonald pour ses déclarations au sujet de Chypre et demande l'internationalisation de Constantinople, sous le contrôle de la Ligue des nations.

M. Martna (Estonie) constate que le 90 % du peuple d'Estonie désire l'indépendance.

M. Branting fait une déclaration disant que l'organisation ouvrière albanaise d'Amérique demande pour l'Albanie le droit d'autonomie et des mesures de protection contre les visés territoriales des pays avoisinants.

M. Huysmans renonce à soulever la question belge, du moment qu'il est établi que la Belgique sera complètement détachée.

« En ce qui concerne le conflit créé par quelques jeunes éléments réactionnaires de Belgique, entre la Hollande et la Belgique, aucune divergence de vues n'existe entre les socialistes hollandais et belges. Les membres socialistes du gouvernement belge ont déclaré qu'ils sortiraient immédiatement du gouvernement, si ce dernier se laissait influencer par les éléments réactionnaires en vue d'annexions. »

« La Belgique a demandé la libre navigation fluviale. C'est là une question internationale qui doit être réglée sur la base d'une résolution de la Société des nations. »

« Dans la question du Luxembourg, la position de la Belgique est clairement établie. Si les Luxembourgeois, qui étaient belges jusqu'en 1838, veulent le redevenir, ils seront les bienvenus; sinon, non. »

M. Wouljoki (Finlande), soumet à la con-

férence une résolution demandant l'appui du congrès de Paris relativement à l'indépendance complète de la Finlande.

M. Branting déclare que les Suédois réclament également un plébiscite pour la réunion des îles Åsland.

M. Seja (Letton) demande la reconnaissance complète de l'indépendance de la Lettonie.

M. Grumbach exprime l'avis que l'Alsace-Lorraine a déjà manifesté sa volonté. Mais il reste néanmoins désirable qu'en Alsace aussi on organise un plébiscite.

M. Cathal Shannon (Irlande) réclame une solution de la question irlandaise sur la base de l'autonomie.

M. Müller (Allemagne) déclare que sa délégation adhère au principe inscrit dans la résolution concernant les questions coloniales. Aujourd'hui que le vieux régime n'existe plus, la république allemande doit rentrer en possession de ses colonies pour sa prospérité économique.

M. Mistral (France), rapporteur de la commission, expose que la commission a tenu compte des différents vœux émis par la conférence et a modifié en conséquence sa résolution; elle n'a cependant pas pu se décider à y inscrire l'amendement des Tchèques.

Les débats sont interrompus à 1 h. 20.

Un manifeste des Américains

Berne, 8 février.

La Ligue social-démocrate américaine adresse aux ouvriers et démocrates de tous les pays alliés un manifeste contre le congrès de Berne; il contient les passages suivants:

« Pendant que la conférence interalliée siège à Paris et avant même que cette conférence ait admis les représentants ennemis, on propose à Berne que nous nous asseyions à côté des représentants ennemis, que nous les appelions « camarades » et que nous pardonnions ainsi publiquement les crimes abominables et inoubliables, commis par leurs gouvernements contre l'humanité et contre la démocratie, que nous oublions ces crimes avant même qu'il y ait un indice que les socialistes des pays ennemis regrettent ces crimes et qu'ils sont fermement décidés de ne pas les répéter. »

« Dans ces circonstances, nous, les socialistes américains, refusons d'aller à Berne. »

La Fédération américaine du travail a également publié une déclaration violente contre le congrès de Berne.

Berne, 8 février.

Dans la séance de samedi après midi du congrès socialiste international, le débat a continué sur les questions territoriales. On a d'abord discuté un amendement de la délégation suédoise, puis la proposition de la commission de repousser l'amendement tchèque.

Le vote sur les questions territoriales ne pourra avoir lieu qu'ultérieurement.

La législation ouvrière internationale

Berne, 8 février.

La conférence aborde la législation internationale pour la protection des ouvriers.

M. Henderson (Angleterre) dit:

« A chaque tentative d'engager les patrons à des concessions au sujet de la protection ouvrière, on a déclaré jusqu'ici aux ouvriers, dans tous les pays, que cela ne pouvait pas se faire à cause de la concurrence de l'industrie étrangère. Aujourd'hui, au moment de la conclusion de la paix, les ouvriers ont une brillante occasion d'éliminer définitivement ce prétexte par la création d'accords internationaux. Il est nécessaire de créer au sein de la Ligue des nations un organe spécial chargé de surveiller l'exécution des accords et de faire usage, en cas de nécessité, de mesures de coercition. »

La conférence de Paris doit recevoir à ce sujet des directions précises de Berne.

M. Besteiro (Espagne) expose la situation politique et sociale de l'Espagne.

M. Shikie (Angleterre) voudrait que la commission prit des conclusions analogues à celles de la conférence des syndicats, afin que la protection ouvrière internationale puisse être rendue obligatoire dans tous les pays. Le gouvernement anglais a demandé, pour la solution de cette question, la collaboration des syndicalistes anglais.

M. Tomaso (Argentine) propose un amendement suivant lequel le paiement des salaires doit être fait en or ou en billets de banque qui pourront être changés au pair.

La séance est levée à six heures.

Dans la séance de samedi soir, le Congrès a traité de diverses questions.

M. Kunffy (Hongrie), ministre de l'Instruction publique, dit:

« La Hongrie demande la protection de l'Internationale et les représentants des camarades français et anglais ne doivent pas rester les complices de cette honte du XX^e siècle, de ces mesures brutales des armées qui occupent les pays hongrois et qui, par exemple, ne laissent pas seulement la caisse centrale de secours de Budapest faire parvenir à ses pensionnés les rentes qui leur sont attribuées, en tant qu'invalides, ruinés par la guerre et qui empêchent également la seule fabrique de membres artificiels de Budapest de faire tenir aux mutilés les pièces orthopédiques dont ils ont besoin. »

M. Milhaud, délégué français, dépose une mo-

tion relative à une réglementation internationale des questions fiscales, afin d'empêcher l'émigration des capitaux.

M. Kursky (Polonais), israélien, critique le repos dominical. Il propose qu'à la place du repos fixé pour le dimanche on exige une pause ininterrompue de 36 heures par semaine.

Les délibérations sont interrompues à 11 h.

SEPTIÈME JOURNÉE

Berne, 9 février.

Le Congrès socialiste international a continué ses travaux dimanche matin, à dix heures. Il a poursuivi la discussion de la charte du travail, qui a été adoptée à l'unanimité.

Contre la conférence de Paris

M. Huysmans présente une résolution demandant la création d'une commission qui aura pour tâche d'exercer à Paris la plus grande influence et de préparer le Congrès international qui aura lieu en juillet ou en août.

M. Renaudel (France) fait des réserves.

M. Huysmans insiste.

M. Milhaud (France) se lève et déclare: « Si l'orateur veut dire que nous n'approuvons pas la politique de M. Wilson, je me verrai obligé de quitter immédiatement la conférence. » (Agitation générale.)

M. Huysmans réplique qu'il a constamment reconnu les efforts de M. Wilson, mais qu'il va de soi que des divergences existent entre les buts d'une conférence socialiste et ceux d'une commission formée de représentants des gouvernements actuels.

Dans la séance de l'après-midi, on reprend la discussion des questions territoriales. Le rapporteur de la commission, M. Mistral (France), déclare que la commission a décidé que la conférence devait prendre une décision au sujet des principes généraux et non sur des résolutions particulières.

L'Alsace-Lorraine

A propos de certaines revendications formulées au Parlement de Weimar, au sujet de l'Alsace-Lorraine, M. Müller, socialiste majoritaire allemand, déclare que l'Alsace-Lorraine appartient toujours à l'Allemagne. La décision des armes a donné aujourd'hui de facto le pays à la France. Mais la décision définitive appartient à la Conférence de la paix.

M. Kautsky, socialiste indépendant allemand, déclare que l'Allemagne doit avoir une politique sans équivoque et loyale, qui ne permette pas de mettre en doute que la paix est vraiment observée. (Vifs applaudissements, particulièrement parmi la délégation française.)

M. Renaudel s'écrie: La déclaration de Kautsky seule peut nous donner satisfaction.

M. Branting, président, déclare l'incident clos. M. Renaudel, croit injuste à la paix d'enlever à l'Allemagne ses colonies. Au reste, la résolution territoriale est adoptée à l'unanimité.

Les prisonniers de guerre

On discute ensuite deux résolutions concernant les prisonniers de guerre: l'une de la délégation du parti majoritaire allemand, et l'autre signée par Kurt Eisner et Renaudel.

Ces deux résolutions demandent que les prisonniers de guerre allemands malades et blessés qui se trouvent dans les pays de l'Entente soient immédiatement rapatriés, et que le rapatriement des autres prisonniers s'effectue dans le plus bref délai possible. Il ne faut pas que les prisonniers soient retenus en France pour la reconstruction des régions dévastées. Cette reconstruction doit s'effectuer volontairement par les prisonniers allemands.

M. Renaudel déclare qu'il a signé la résolution en commun avec Kurt Eisner dans l'intérêt de l'humanité.

La question est reprise à neuf heures.

Le délégué Rabanowitz proteste contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers russes en Allemagne et contre l'extradition d'officiers russes, réclamée par les bolchévistes.

Dernièrement encore, dit-il, 750 officiers russes ont été livrés aux bolchévistes et fusillés par ces derniers.

Le délégué anglais Greenwell proteste contre le traitement infligé en Allemagne aux prisonniers britanniques, traitement qui contraste avec celui dont jouissent en Angleterre les prisonniers allemands.

Il propose de soumettre la proposition relative aux prisonniers de guerre à l'étude d'une commission.

M. Huysmans:

« Les prisonniers de l'Entente sont rentrés dans leurs foyers tandis que ceux des puissances centrales restent en captivité. »

Pour la conférence socialiste internationale, un seul but est à poursuivre: tous les prisonniers de guerre doivent pouvoir rentrer dans leurs foyers. (Vifs applaudissements.)

En vue d'aboutir à une entente, l'orateur demande à Eisner et Renaudel de retirer la première partie de leur résolution, ce que les deux délégués acceptent.

La résolution Eisner-Renaudel est votée à l'unanimité.

La dictature du prolétariat

On passe à la discussion du chapitre : dictature et démocratie. En qualité de président de la commission, Branting présente un rapport. Il fait remarquer que les opinions des membres de la commission sont divergentes, de même que celles des délégués, notamment dans ce qui concerne le bolchévisme, sur lequel l'Internationale ne peut encore porter un jugement.

Le congrès syndicaliste

La législation ouvrière internationale

La conférence aborde la discussion du projet sur la protection internationale des travailleurs. Il est donné lecture d'une proclamation aux travailleurs de tous les pays, avec une déclaration de principe qui dit, par exemple, que l'Internationale syndicale déclare que le travail ne doit pas être une marchandise, que c'est la fonction la plus noble dans les sociétés modernes.

Les principaux points de ces revendications sont les suivants : Le travail pour les enfants au-dessous de quinze ans est interdit ; les jeunes gens de quinze à dix-huit ans devront travailler six heures par jour, et recevoir un enseignement professionnel de deux heures par jour ; les ouvriers auront le samedi après-midi libre et un repos équivalent pendant la semaine ; le travail de nuit pour les femmes est interdit ; les entrepreneurs ne devront pas donner du travail à domicile aux ouvrières ; le travail est interdit aux femmes dans les exploitations anti-hygiéniques ; dix semaines avant et six semaines après leurs couches, les femmes ne pourront pas être employées dans les établissements industriels ; les femmes recevront le même salaire que les hommes pour un travail égal.

La journée de travail ne dépassera pas huit heures ; le travail de nuit est interdit partout où cela est possible ; les ouvriers devront être mis au bénéfice d'un repos ininterrompu de trente-six heures par semaine ; des mesures seront prises pour la protection de la santé et pour empêcher les accidents.

Des offices de salaires seront établis partout où cela est possible, avec la collaboration des ouvriers. On créera partout aussi des assurances-accidents, maladie, vieillesse et invalidité pour les ouvriers indigènes et étrangers. Des mesures spéciales seront prises en faveur des maris.

commission permanente comprenant à parties égales des représentants des Etats de la Ligue des nations et de l'Union syndicale internationale. Cette commission tiendra toutes les années des conférences pour améliorer la protection internationale ouvrière.

Le projet de la commission a été adopté sans modification, après avoir été recommandé surtout par M. Joushaux. Personne ne s'est prononcé contre le projet. 32 voix ont été données à la résolution. La séance a été levée à 5 h.

Dans la séance de samedi soir, où la clôture du congrès devait être prononcée, l'accord n'a pu se faire au sujet de la résolution présentée par M. Joushaux touchant la Ligue des nations. M. Joushaux montra que dans la Ligue des nations, telle qu'elle a été créée actuellement à Paris, les éléments bourgeois auraient la prépondérance et il demandait la création d'un Bureau international pour la répartition des matières premières et l'internationalisation des transports.

On a fait des objections contre le caractère politique de la résolution.

La Ligue des nations

(Officiel.) — La commission de la Ligue des nations a réalisé un effort appréciable sur les principaux points. Elle a décidé de soumettre certaines clauses du projet à une sous-commission.

(Havas.) — La commission de la Société des nations a tenu, samedi matin, à l'hôtel Crillon, une séance dans laquelle le même accord s'est manifesté que dans la séance précédente. Un certain nombre de questions ont été renvoyées au comité de rédaction pour être remises au point avant d'être examinées à nouveau par la commission. Certains points acceptés provisoirement seront discutés à nouveau avant que la commission adresse son rapport à la conférence.

L'armistice

(Havas.) — Le conseil supérieur de la guerre a tenu sa deuxième séance au quai d'Orsay. La discussion s'est poursuivie favorablement et l'accord semble s'être fait entre les représentants des pays alliés ou associés sur la nécessité, en présence de l'attitude de l'Allemagne, d'aggraver les conditions du renouvellement de l'armistice par le contrôle de la démolition et de la fabrication des usines qui travaillaient précédemment pour la guerre.

Il ne reste plus qu'à déterminer les modalités d'exécution. On pense que la séance de lundi y suffira. S'il en est ainsi, l'audition des personnalités convoquées par le comité de la conférence pour donner leur avis au sujet des revendications du Hedjaz, primitivement fixée à lundi, sera reportée au lendemain. De même, les délégués belges ne seront appelés que mercredi à exposer le point de vue de leur pays.

Un communiqué britannique fait connaître le texte de la résolution que M. Wilson a fait adopter au cours de la réunion tenue samedi par le conseil supérieur de guerre.

Aux termes de cette résolution, la commission permanente de l'armistice à Spa, qui était composée jusqu'à présent exclusivement d'experts militaires alliés, devra s'adjoindre des représentants civils de chacun des gouvernements alliés. Ces représentants civils, tout en devant prendre l'avis du haut commandement allié, auront le droit d'en référer directement à un organisme dont la création a été également décidée, soit un conseil supérieur économique.

Ce conseil, constitué à Paris sur la base de cinq membres par Etat allié ou associé, sera chargé, pour toute la durée de l'armistice, de régler les questions économiques qui se posent de jour en jour plus nombreuses et plus importantes à l'égard de l'Allemagne et qui n'exi-

geront pas des connaissances militaires, telles que celles des finances, des approvisionnements, du blocus et des matières premières.

Les élections françaises

La date des élections en France est loin d'être fixée, mais les candidats commencent à laisser percer leur intention.

M. Firmin Faure, ancien député d'Oran, compte se présenter contre le socialiste Marcel Sembal. Le fameux ex-ministre Louguet aurait pour concurrent le commandant Raynal, le glorieux défenseur du fort de Vaux. Le socialiste Rouanet briguerait un siège à Carmanx. M. Renaudet abandonnerait le Var pour demander les suffrages normands.

Les Rhéto-Romands du Tyrol

Un collaborateur de la Liberté a, le premier, attiré l'attention sur l'origine des Rhéto-Romands du Tyrol, qui sont parties des vallées de noire Helvétie et que l'Italie désire aujourd'hui incorporer. Ils lancent un appel où nous lisons : « C'est avec une profonde inquiétude que nous autres Ladin envisageons l'avenir ! L'heure qui décidera de notre sort et de celui de nos vallées natales est imminente.

« L'esprit franchement tyrolien des Ladin des Dolomites, leur attachement au Tyrol qui est leur patrie chérie, sont connus et ont fait leurs preuves au cours de l'actuelle lutte des peuples. Malgré cela l'appréhension ne semble pas injustifiée que notre avenir n'aille être décidé malgré nous et dans un sens contraire aux sentiments de la population de nos vallées.

« Ce que demandent les autres peuples de l'Autriche, nous, habitants les plus anciens du Tyrol, le réclamons pour nous aussi, l'autonomie des nations !

« Le caractère de notre peuple, nos usages et coutumes, nos intérêts économiques, les nouvelles lignes ferrées des Dolomites, les grands axes routes des Dolomites, l'industrie et le commerce, le mouvement des étrangers, bref la totalité de nos intérêts réclament impérieusement des relations étroites avec le Tyrol allemand, avec nos voisins du nord.

« Que le sort des Tyroliens allemands soit aussi le nôtre ! Que leur avenir soit le nôtre aussi ! Depuis un temps immémorial nous et nos pères avons vécu dans les rapports les plus intimes et dans la meilleure intelligence avec eux. Que cela reste aussi à l'avenir !

« Nous sommes Tyroliens et Tyroliens nous voulons rester ! »

Le plébiscite de Carinthie

(Officiel.) — Le plébiscite en Carinthie, dans les territoires contestés, est presque terminé dans les communes. Le nombre des électeurs s'est élevé à 74,447 ; les bulletins délivrés à 61,899. Ont voté pour l'Autriche allemande 61,491 ; pour la Yougoslavie, 360. Bulletins blancs 48.

Locomotives allemandes

Les premières locomotives allemandes, cédées par la France provisoirement à l'Italie, au nombre de 40, viennent d'arriver à Milan.

Les élections en Pologne

L'Agence polonaise centrale communique : Les élections à la Constituante polonaise ont eu lieu le 26 janvier. Seuls, les résultats de quelques grandes villes nous sont parvenus jusqu'à ce jour.

A Varsovie, sont élus 10 candidats du comité représentant les partis démocratiques coalisés. En tête de liste se trouvent MM. Paderewski, président du conseil des ministres, et Dmowski, président du comité national polonais de Paris. L'un et l'autre délégués de la Pologne au Congrès de la paix. Ont été élus en outre à Varsovie, 3 socialistes et 3 juifs, dont 1 sioniste.

A Lodz, sont élus 2 nationaux-démocrates, 3 représentants du parti national ouvrier, 2 du parti socialiste polonais, 1 juif, 1 sioniste et 1 allemand.

A Cracovie, sont élus 4 socialistes, dont M.

Daszynski, 3 du bloc national, dont M. Grabski, membre du comité national, polonais, et 3 sionistes.

A Lemberg, ont été élus 2 nationaux démocrates, 1 de l'indépendance nationale et 2 socialistes. Pas de Ruthènes élus.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Prochain consistoire

Le Pape tiendra, dans la seconde quinzaine de mars, un consistoire où il nommera de nouveaux évêques et imposera le pallium au cardinal Boggiani, archevêque de Gênes. Aucun nouveau cardinal ne sera nommé dans le consistoire. Le Pape y prononcera une importante allocution sur la situation internationale.

Echos de partout

LE PARAPLUIE DE 2.000 FRANCS

Le 6^e conseil de guerre à Paris vient de condamner à 100 francs d'amende le soldat Sautter, qui pénétra un soir dans la loge du concierge de l'Olympia et vola un parapluie d'une valeur de 2000 francs, appartenant à l'actrice Germaine Webb.

Ce soir-là, il pleuvait... Circonstance atténuante que le défenseur de Sautter ne manqua pas de faire valoir.

Mais il y a un autre argument qui n'a pas été employé par l'avocat : un parapluie de 2000 fr., est-ce que c'est fait pour servir contre la pluie ?

Est-ce que les dames de l'Olympia qui promènent des pépins de 2000 francs ne devraient pas être condamnées à plus de 100 francs d'amende ?

FAITS DIVERS

ETRANGER

Wagons en feu dans un tunnel

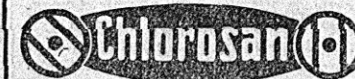
Un étrange accident, dont les causes ne sont pas encore exactement élucidées, est survenu dans le souterrain de Nanteuil, sur la ligne de Paris à Metz.

Au moment où, vers dix heures du soir, le train 47 s'engageait sous le tunnel, des voyageurs qui occupaient des voitures allemandes se trouvèrent pris à la gorge par une soudaine émanation de vapeurs nocives.

Le train stoppa et les voyageurs affolés sautèrent sur la voie juste au moment où arrivait un autre train qui transportait vers Paris des permissionnaires.

Un certain nombre de personnes n'eurent pas le temps de se garer. Beaucoup furent blessées et cinq d'entre elles furent littéralement broyées.

Le souterrain de Nanteuil, où se produisit l'accident, se trouve non loin de la gare de Nanteuil-Saacy, à 74 kilomètres de Paris et à 21 kilomètres de Château-Thierry.



le remède naturel le meilleur pour enrichir le sang, contient les principes vivifiants des plantes & joint à une parfaite innocuité la plus grande efficacité contre l'anémie & les pâles couleurs. Il facilite l'assimilation & augmente les forces musculaires.

Boîtes originales à 72 pastilles au prix de 3 fr. 75. — Se trouve dans chaque pharmacie.

Confédération

Les Suisses de Russie

Un groupe de trente Suisses, venant la plupart de Moscou, est arrivé à Berne. On annonce l'arrivée prochaine de nos ministres à Péetrograd MM. Odier et Junod, qui doivent être actuellement à Stockholm.

Le rapatriement des Belges

Le consulat de Belgique à Genève porte à la connaissance des intéressés qu'un seul train de rapatriement belge sera mis en marche. Ce train quitterait Genève dans les derniers jours du mois de février ou au début de mars. Le dernier délai pour l'inscription est fixé au 15 février.

Pour l'industrie suisse

Des produits étrangers fabriqués ou mi-fabriqués sont offerts depuis quelque temps à bas prix en Suisse. Les fabricants étrangers payant d'une manière générale les matières premières beaucoup moins cher que les fabricants suisses, il en résulte de sérieux désavantages pour l'industrie et les métiers de notre pays, qui ne sont plus à même de soutenir la concurrence.

Il s'agit de remédier à cet état de choses, notamment par des interdictions d'exportation. Une commission d'experts a été nommée pour étudier la question. Elle commencera ses travaux la semaine prochaine.

M. Humbert-Droz

De La Chaux-de-Fonds : M. Jules Humbert-Droz, rédacteur à la Sentinelle, vient de donner sa démission comme tel. Il se propose de quitter la Suisse dans le courant de février.

Un tir fédéral

Le premier tir fédéral a eu lieu en 1824, à Aarau. La Société des carabiniers d'Aarau se propose d'organiser, pour célébrer ce centenaire, un tir fédéral en 1924.

Les effectifs socialistes

Le Volksrecht du 4 février nous apprend que le parti socialiste suisse compte actuellement 42.000 adhérents.

Lors du vote sur l'initiative socialiste pour l'introduction d'un impôt fédéral direct, il a été constaté que 854.624 citoyens suisses avaient le droit de vote.

Les citoyens qui se rattachent au parti socialiste représenteront donc moins du 5 % du corps électoral.

Jeunes radicaux

Le parti jeune radical zuricois a pris position au sujet de la question de la réorganisation du parti. Il s'appellera parti démocratique progressiste et se déclare indépendant de toutes les relations traditionnelles avec les anciens partis historiques. Il fait parti de l'organisation jeune radicale suisse.

Encore un nouveau parti

Le comité central de la Société suisse des commerçants a arrêté ses décisions concernant la fondation d'un propre parti économique. Un télégramme a été adressé à M. Rothenberger, conseiller national, pour annoncer l'adhésion à l'initiative fédérale en faveur de l'assurance-vieillesse et invalidité.

ARMEE SUISSE

Ecoles militaires

A l'occasion de l'établissement du budget militaire réduit pour 1919, le Conseil fédéral a décidé de renvoyer d'un an les écoles de recrues, c'est-à-dire de n'appeler cette année que les recrues qui n'ont pu être instruites en 1918, à cause de la grippe. Il a décidé, en outre, que les cours de répétition pour 1919 seront aussi supprimés.

— A côté des écoles de recrues destinées à rem-

L'étreinte du passé par HENRI ARDEU

Michel ne répondit pas. Ses yeux avaient suivi ceux du Père Cyrane vers le groupe formé, dans un coin du salon, par Monique, André de Bryone et Vania qui, debout, bavardaient allègrement comme des êtres libres de tout souci.

La lumière d'une haute lampe les enveloppait, érait sur la peau nacrée de Monique, sur la lourde torsade de sa nuque, sur ses yeux de velours sombre. Près d'elle, Vania semblait blonde plus encore ; la clarté ruisselait sur les cheveux d'or pâle, sur le profil charmant dont la ligne avait la fermeté délicate des figures florentines.

Son rire sonna léger, à un mot d'André de Bryone ; tandis que, le genou à demi plié sur une chaise, elle s'appuyait sur l'épaule de Monique, d'un geste caressant.

— Oh ! tant mieux !... Surtout ne la réveillez pas... Mademoiselle est là ?

— Mademoiselle fait le catéchisme dans la bibliothèque.

— Le catéchisme ? répéta Vania un peu surprise. Si étrangère qu'elle fût aux questions religieuses, elle savait cependant, ce d'ordinaire, ce sont les prêtres qui, à l'église, instruisent les enfants.

— La femme de chambre expliqua : — Oui, toutes les semaines, Mademoiselle fait répéter à plusieurs enfants de l'école leur leçon de catéchisme, elle leur donne des instructions...

— Bien, je comprends... Puis-je attendre ? — Si Madame veut. Il y a déjà une grande demi-heure que Mademoiselle est occupée avec ses garçons... En général, elle ne les garde pas plus d'une heure. Si Madame veut entrer dans le petit salon ?

— J'entendrais Mademoiselle ? — Oh ! oui, madame ; la portière est toujours relevée.

Doucement, Vania pénétra dans la pièce. La femme de chambre allait tourner le commutateur pour donner de la lumière. Elle l'arrêta.

— Non, n'allumez pas ! Mademoiselle saurait qu'il y a quelqu'un et serait peut-être dérangée. Pour écouter, je serai très bien dans l'ombre.

La femme de chambre n'insista pas, quoique, en son for intérieur, elle trouvait plutôt singulière l'idée de Mme Michel, comme on appellait Vania chez sa belle-mère. D'ailleurs, tout ce que demandait, faisait, disait la jeune femme était trouvé bien. Son charme avait, comme toujours, opéré.

à deux battants sur la bibliothèque. Près de la table, sous la clarté de la lampe électrique, Monique était assise ; et la lumière, tamisée par le verre fleuri de palmes fines, caressait le visage pur où les belles prunelles sombres épandaient de rayonnement de leur regard. Autour d'elle, il y avait cinq gamins de dix à douze ans dont les types accusaient l'origine plébéienne ; tous très proprement vêtus. Trois avaient la physionomie intelligente à des degrés divers ; le quatrième jouissait d'une grosse face rouge de poupon somnolent ; quant au cinquième, dont les facultés de compréhension semblaient courtes, il s'agitait sans cesse sur sa chaise, alors que les autres se tenaient fort sages ; et Vania entendit Monique commander, aussi sévèrement que le lui permettait sa voix fraîche :

— Voyons, Armand, reste un peu tranquille. Tu as bien écouté l'histoire de Saül ? Tu as entendu que David n'avait pas voulu le frapper pendant qu'il dormait... Ce qui pourtant l'eût délivré de son ennemi... Pourquoi ne le voulait-il pas ?

— Parce qu'il avait peur que Saül se réveille et le punit... expliqua prouvalement le gamin.

— Croyez-vous que ce soit vraiment pour cette raison qu'il s'est refusé à tuer ? interrogea Monique dont un sourire amusé avait, une seconde, retroussé la lèvre.

Vania, elle, avait eu un imperceptible tressaillement. Les mots étaient entrés droit dans son cerveau, comme une flèche qui blesse. Attentive, elle s'assit dans l'ombre, derrière la portière.

Un des garçons, dont la maigre figure était très intelligente, intervint alors :

— S'il vous plaît, madame, je crois que David était un chic type ! Il trouvait dégoûtant de tuer un ennemi qui ne pouvait pas se défendre ! Instinctivement la pensée de Vania précisa aussitôt :

— J'ai frappé, soit ; mais lui pouvait se défendre ; et il ne dormait pas...

Il ne dormait pas, c'était vrai. Mais il était sous l'empire écrasant de l'ivresse... Il n'avait eu ni l'adresse, ni l'énergie de la désarmer...

Tout de suite, e'e fut le mouvement de rejeter en arrière les reminiscences importunes et elle s'appliqua pour écouter Monique qui approuvait avec une autorité simple de jeune docteur :

— Tu as raison, Charles... Je crois, comme toi, que David aurait trouvé lâche de frapper un ennemi désarmé. Mais avait-il, d'ailleurs, le droit, en conscience... de tuer cet ennemi qui ne l'attaquait pas ?... Voyons, enfants, qu'en pensez-vous ?

Une voix rauque s'éleva, très ferme : — Fait toujours mieux se débarrasser des vilains gens !

Tous les autres garçons, avec ensemble, répondaient :

— Dieu défend de tuer !... Dans l'ombre du salon, Vania eut un haussement d'épaules... Dieu ! une hypothèse... Un être fier !... C'étaient les hommes qui, pour les besoins de la société, avaient établi ces règles conventionnelles, les attribuant à une puissance qu'ils imaginaient.

— Dans le catéchisme, il y a : « Homicide point ne seras ! »

— Et pourquoi Dieu a-t-il fait cette défense ? interrogea Monique, ses yeux limpides questionnant, curieux aussi.

La troupe se consulta d'un regard un peu perplexes ; et naturellement, le gros garçon réjouit articula :

— Finites excuse, madame... Mais je ne sais pas ce que pense le bon Dieu !

Monique se mit à rire : — Moi non plus, Pan' ; seulement, il m'est facile de comprendre que, n'étant qu'une faible créature humaine, impuissante à créer la vie, je n'ai pas le droit de l'enlever à un être, s'il me cherche pas, lui, à prendre mon existence... Car, dans ce dernier cas, je me défends... mon acte est légitime... Vous comprenez ? petits.

— Oui, madame, clambèrent-ils d'une seule voix, même l'adversaire des « vilains gens ».

Et Monique continua avec une conviction profonde :

— C'est que, voyez-vous, enfants, la vie c'est de bien par excellence pour chaque créature... Un bien unique... si précieux, qu'il n'est pas de crime pire que de le lui enlever sans une nécessité absolue... Car, jamais, nous ne pouvons le réparer, ce crime !

— Ça c'est vrai, Madame, approuvèrent-ils convaincus... Quand on est mort, c'est pour toujours...

(A suivre.)



Dernière Heure

placer celles qui n'ont pu avoir lieu en 1918, il n'y aura que des écoles d'officiers et de sous-officiers, et seulement encore dans une mesure réduite.

Les lignes des soldats

Plusieurs meneurs qui étaient à la tête des lignes de soldats de la Suisse allemande ont donné leur démission ces derniers temps. On signale notamment la retraite soudaine du président de la ligue des soldats argovienne, Amutz, et celle du président de la ligue de la ville de Zurich, Dr Wirth, lesquels appartenaient à la tendance modérée, paraît-il. Ce sont donc les révolutionnaires qui l'emportent. Une ligue de soldats comptant une quarantaine de membres s'est constituée à Lausanne.

Politique balaïse

Les électeurs de Bâle-Ville avaient hier une journée très importante. Il s'agissait de remplacer deux conseillers d'Etat démissionnaires, MM. Stocklin, radical, et Mangold, indépendant. Les socialistes portaient deux candidats de tendance extrême, dont l'un, le rédacteur Schneider, à tendances bolchévistes avouées. Le bloc des partis bourgeois portait un progressiste et un catholique, MM. Brenner et Niederhauser. Si les candidats du parti socialiste l'avaient emporté, ce parti aurait eu la majorité au gouvernement et l'on aurait eu le premier gouvernement cantonal contrôlé par le socialisme en Suisse. Heureusement, la tactique, qui avait fait ses preuves aux récentes élections fédérales, a été appliquée à nouveau victorieusement. Et les candidats du bloc national l'ont emporté sur les deux socialistes. La majorité absolue était de 11,165 voix. M. Niederhauser a été élu par 11,025 voix, et M. Brenner par 12,176. La participation au scrutin a été de 80 %.

TRIBUNAUX

L'affaire Bloch

Les défenseurs de Bloch et Junod ont déposé samedi un recours en cassation contre le jugement de la Cour pénale fédérale du 30 janvier 1919.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 8 février. — Le Conseil nomme : Le R. P. Joseph Gonzalez, à Fribourg, professeur extraordinaire à la Faculté de théologie ; M. Célestin Maillard, à St-Martin, délégué de la Hauteville ; M. Joseph Schouwey, à Hauteville, inspecteur au détail du cercle de cette commune ; MM. Joseph Rudaz, à Agy, et Fritz Hans, à Aigles, inspecteurs suppléants du détail, le premier du cercle de Granges-Paccot, et le second, le cercle de Jentes ; M. Joseph Schouwey, à Basingen, chef de la section militaire dudit lieu.

M. Georges Blondel à Fribourg

C'est ce soir, lundi, à 8 heures et un quart, que M. Georges Blondel fera, à la Grémotte, la conférence annoncée. Nul doute que la salle sera pleine pour entendre ce catholique éminent, professeur au Collège de France, parler des Conséquences économiques de l'après-guerre. Rappelons que M. Georges Blondel connaît à merveille le monde de l'industrie et du travail et que les nombreux livres qu'il a publiés en ces matières font autorité ; ce qu'il y faisait prévoir est trouvé ensuite confirmé par les événements. Ajoutons que, sur des sujets difficiles et si faciles à errer, la doctrine économique et sociale de M. Georges Blondel est éclairée et soutenue par la plus parfaite orthodoxie. Au moment où tant de théories faussées, hasardeuses, excessives, se font jour, c'est une bonne fortune que nous aurons d'entendre une bouche parfaitement autorisée exposer les problèmes multiples qui se posent par la grande transformation que subit le monde à l'issue du terrible cataclysme dont la Suisse a pu se tirer non sans peine et sans accrocs. Fribourg, qui jadis acclamait le comte de Mun et Brunetiere, se trouve honoré de posséder aujourd'hui M. Georges Blondel, qui est de la lignée de ses grands catholiques et de ses grands Français.

Trains en panne

Ce matin, le premier train Yverdon-Fribourg est resté bloqué dans la neige, ce matin, à la Croix de pierre, un peu en amont de la gare d'Estavayer. Il n'a pu être dégagé qu'après 10 heures, où il a regagné la gare d'Estavayer. Sur le Fribourg-Morat-Anet aussi, la neige et la bise ont provoqué de fréquents interruptions. Vendredi soir, le train Anet-Fribourg a été arrêté par l'amoncellement de la neige près de Montilier ; il n'est rentré à Fribourg qu'après minuit. Samedi matin, il fallut de nouveau recourir à la traction à vapeur ; mais une locomotive resta bloquée entre Sugiez et Anet, et une machine de secours de la Directe fut elle-même arrêtée durant plusieurs heures. On dut se contenter, samedi après-midi, puis hier, où l'emploi de la vapeur était interdit, d'un service sommaire. Hier matin, le premier train descendant de Fribourg ne partit qu'à 8 h. 15, pour s'arrêter à Courtépain ; un deuxième, à midi, alla jusqu'à Crestier ; le troisième, à 2 heures, ne put passer entre Courgevaux et Morat, tant il y avait de neige. Ce matin, lundi, le premier train électrique est allé jusqu'à Courgevaux ; on espère que celui de 2 heures, cet après-midi, pourra descendre jusqu'à Sugiez, d'où une locomotive assurera le service jusqu'à Anet.

Communes et soldats

Le conseil communal de Romont a décidé d'offrir une médaille commémorative à tous les soldats romontois qui ont été mobilisés durant la guerre. — La commune de Hauteville a versé à chacun de ses soldats mobilisés un montant de 10 fr. à chaque mobilisation depuis 1915. — Les soldats de Manno-Grandvaux ont été l'autre soir les invités de leur conseil communal. M. le révérend curé de la paroisse leur a adressé d'excellentes paroles et un couplet souter leur a été servi, entremêlé de chœurs de la société de chant.

Reprise des relations commerciales avec la Belgique

Communiqué de la Chambre de commerce fribourgeoise : Nous sommes informés que, par arrêté du 29 janvier, le ministère des affaires économiques a décrété la libre entrée en Belgique de tous les produits, à l'exception des charbons, sucres, céréales, tabac, vins et spiritueux, lesquels restent soumis à l'octroi d'une licence d'importation. Tous renseignements complémentaires au sujet de la consignation, de l'achèvement des marchandises, seront fournis par notre Secrétaire, rue de Romont, 10 ; téléphone 6.61.

Les étreintes aux employés

On nous écrit : Fribourg, 8 février. Monsieur le Rédacteur, La Liberté de ce jour, sous le titre : Une demande, fait part à ses lecteurs d'une question qui lui a été posée par un employé désirant savoir quand aura lieu la répartition des étreintes aux employés fidèles. Le Comité d'initiative aurait beaucoup désiré pouvoir procéder à cette répartition le plus près possible du nouvel an, mais la chose n'était guère facile, les listes de souscription ne lui parvenant que fort lentement. A l'heure qu'il est, plusieurs communes importantes du canton n'ont encore envoyé aucune liste, et nous espérons encore voir grossir le montant d'environ 12,500 francs qui dépose à la Banque de l'Etat. Il est bien évident qu'une organisation improvisée comme notre comité ne pouvait pas procéder à une répartition provisoire des sommes recueillies au 1^{er} janvier, puis recommencer le travail quelque temps après pour les montants recueillis après cette date. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré différer quelque peu ce travail assez délicat. Cependant, nous n'attendons pas au delà du 15 février les souscriptions qui peuvent encore nous parvenir, et, à cette date, nous espérons pouvoir entreprendre la répartition des étreintes aux employés des services publics qui sont demeurés à leur poste pendant la grève générale. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments très distingués. Le président du comité d'initiative : Aug. Schoedret.

Technique de Fribourg

A la suite d'un examen théorique et pratique, qui a terminé le cycle scolaire à l'Ecole normale des maîtres de dessin, M^{lle} Anita, Nespoli, de Châso, a obtenu le diplôme de maîtresse de dessin, dans les écoles secondaires et dans les cours professionnels de perfectionnement, avec la note « bien ». On fonctionnait comme experts, au nom de la Direction de l'Instruction publique : M. Broillet, architecte et M. Eugène Reichen, professeur.

Pour Vienne

Le Comité cantonal a reçu, les 8 et 10 février, les coupons suivants : Atalens (6me), Cugy (3me), Epagay, Estavayer-le-Giboux (4me), Farvagny-le-Grand (3me), Fribourg, par le Rectorat de St-Pierre (4me), par l'Office cantonal du travail (4me), par la Librairie catholique (4me), par Mgr Esseiva ; Morat, paroisse réformée (4me), Rossens (2me), Romont (5me), Rue (3me), St-Antoine (3me), Schmilten (6me), Vuadens (4me), Villarepos (2me), Winnewyl (3me). — Anonymes de Fribourg, par Mgr Esseiva, de Marly, de Morat, de Rue et de Bignasco (Tessin). En espèces : Anonymes, Fribourg (par le Rectorat St-Pierre), 5 fr. ; collecte faite à Morat et aux environs, 310 fr. ; Rossens, 25 fr. ; quête faite à Winnewyl, 49 fr. 40. La collecte pour Vienne est donc terminée. Le rapport de cette œuvre de guerre paraîtra sous peu. Le Comité continue à recevoir avec reconnaissance les envois de pain pour les enfants suisses nécessiteux et malades.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 2 columns: 'Février' and 'Février'. It contains a bar chart for precipitation and a table for temperature (Thermomètre G.) and wind direction (Vent) for the days of the month.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur, Vous avez bien voulu insérer un entrefilet, dans votre honorable Journal, disant qu'on avait donné, au cinématographe, un film qui avait eu le don de déplaire à l'un des assistants. Le film incriminé me blessait au premier chef, non par la morale. C'était une farce clownesque donnée par des gymnastes de toute force, dont les culbutes n'étaient peut-être pas assez gracieuses aux yeux du très fin et très éthéré spectateur qui se plaint que la pièce manquait d'esprit. La Commission n'est point chargée de donner de l'esprit aux films ; elle se contente de veiller à ce qu'ils ne blessent point l'honnêteté et la morale. La Commission de censure des cinématographes : Le commissaire de police : Raymond Boocard, C. Chasot. Rue de Préfet. R. Wuilleret, Premier secrétaire. ***

Nous devons faire remarquer à nos honorables correspondants que la réclamation que nous avons publiée au sujet d'une représentation cinématographique ne prétendait pas que la pièce en question blessât les mœurs ; elle se plaignait qu'on eût offert au public un spectacle d'une rare vulgarité, consistant en une succession d'insépties. Il n'a donc pas été fait à la commission de censure le reproche d'avoir laissé passer un sujet immoral. On s'est borné à lui demander d'étendre sa méritoire sollicitude en veillant à ce que le cinématographe élimine de son programme tout spectacle de mauvais goût. Ce vœu répond, croyons-nous, au sentiment de la commission elle-même et ce n'est que pour montrer que le public l'appuie dans ses efforts que nous avons publié la réclamation de notre correspondant.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Nouveaux dons : Anonyme de Farvagny, 5 fr. — M. Gottfried Hämmerli, Montagny-la-Ville, 20 fr. — Société des étudiants Hollanda, 10 fr. — Commune de Misery, 10 fr. — M. Robert Sansonnens, Rueyres-Prés, 1 fr. — Sacré-Cœur, Estavayer-le-Lac, 10 fr. — M. et M^{lle} Tâche, Vevey, 4 fr. — M. Emile Torche, Châttonnaye, 1 fr. — Ecole de Portailban, 15 fr. — Anonyme, Vuisternens-en-Ogoz, 2 fr. — J. B. Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M^{lle} Gustave Chaperon, Châtel-Saint-Denis, 3 fr. — M. Esseiva, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — Ecole des garçons, Manno, 17 fr. 40. — M. J.-J. Perroud, Berliens, 5 fr. — Commune de Romoat, 20 fr. — Eugène et Yvette, Bulle, 10 fr. — Caisse Raiffeisen, Morlon, 5 fr. — M. Chemaux, syndic, Marly-le-Grand, 5 fr. — M. Jules Deillon, Romont, 2 fr. — Société de laiterie, zone de la montagne, 100 fr. — Commune de Châtres, 50 fr. — M. A. Johner, huilerie, Villarepos, 20 fr. — M. Calybat Pfulg, Le Crêt, 5 fr. — Société secours au décès, Bulle, 10 fr. — M. C. Wicht, instituteur, Montet, 12 fr.

Office cantonal du travail

Dans le courant du mois de janvier, 615 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail. Demandes de travail inscrites : 316, dont 258 concernant des célibataires, 58 des mariés, 801 des Suisses et 15 des étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 25 ouvriers ayant un domicile fixe et de 37 ouvriers en passage, qui n'ont pu être inscrits, faute de travail immédiat. Offres d'emplois : 299, se répartissant entre 199 patrons, dont 109 habitent le canton. Placements effectués : 194, dont 52 dans l'agriculture. Les offres de travail pour professionnels furent très rares le mois dernier. La plupart des placements ont été effectués dans les entreprises d'amélioration foncière, de drainage, de canalisation. Dans l'agriculture, les places de vachers et de charretiers ont été aussi très rares, tandis que les demandes de travail étaient nombreuses. En janvier, 327 ordres sont parvenus au bureau de placement féminin. Demandes de places : 140, soit 138 de personnes originaires de la Suisse et 2 d'étrangers. Offres d'emplois : 187, dont 187 du canton. Placements effectués : 68, dont 62 pour des places stables et 4 pour des personnes travaillant à l'heure ou à la journée. Compte de chèques postaux Ha 226.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 8 février 1919 : Œufs, 40 centimes pièce. Pommes de terre, les 5 lit., 1 fr. 10. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40 cent.-1 fr. 50. Carottes, les 2 lit., 30-60 cent. Poireau, la botte, 10-20 cent. Oignons, le paquet, 15-25 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (scorsonères), la botte, 40-60 cent. Choucroute, l'assiette, 20-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabagas, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 lit., 1 fr.-1 fr. 20. Pommes, les 5 lit., 60 cent.-1 fr. 25. Citrons, la pièce, 20-25 cent. Oranges, la pièce, 10 cent. Noix, le lit., 80 cent.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.

FUMER LES CIGARES FROSSARD PRO PATRIA

Déclarations de M. Clémenceau

New-York, 10 février. (Havas.) — M. Clémenceau a fait des déclarations suivantes au correspondant de l'Associated Press : J'ai dit que la guerre était gagnée. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il y a une accalmie dans la tempête. Tout au moins faut-il regarder en face toutes les éventualités. Des découvertes récentes ont permis de pénétrer les desseins de l'ennemi mieux qu'on avait pu le faire jusqu'ici. Ce n'était pas seulement un rêve de domination militaire de la Prusse, c'était une conspiration bien précise, bien calculée pour l'extermination de la France, industriellement et commercialement, aussi bien que militaire. La vie industrielle de la France est très difficile à faire renaitre, tandis que l'Allemagne a gardé intactes ses usines prêtes à fonctionner utilement et immédiatement.

Commercialement et industriellement, entre la France et la Prusse, pour le moment, la victoire est à cette dernière. Financièrement, en raison du blocus, la dette de guerre allemande est presque tout entière intérieure et peut facilement être répudiée, tandis que la dette de la France doit être payée. La fortune française placée à l'étranger avant la guerre pouvait être de 60 à 60 milliards. Le mieux que nous puissions espérer est que deux tiers environ des remboursements puissent être considérés comme simplement différés. Les sommes accumulées par l'économie française et prêtées au dehors seront éventuellement recouvrables. M. Clémenceau fait ensuite l'exposé de la situation financière de la France vis-à-vis de l'étranger. Il montre combien la fortune française s'est réduite et il ajoute : Nous nous trouvons en présence d'un avenir immédiat où il faut régulièrement payer de gros intérêts au dehors avec nos seules ressources intérieures. De même, en ce qui concerne le triomphe militaire de la France, la situation présente pour cette dernière à certains côtés inquiétants. Nos Alliés ont pris la marine allemande et ont désarmé l'ennemi dans une large mesure ; mais il reste la Russie chaotique et féconde d'où les Allemands peuvent tirer un gros appui.

Avec l'armée anglaise démobilisée, l'armée américaine retournée aux Etats-Unis et la France isolée, il pourrait y avoir le danger que l'Allemagne rouvre le débat militaire. Ceci pourrait nous embarrasser pour les assurances grandement reconfortantes que M. Wilson a données à la Chambre des députés. La Société des nations doit être soutenue par la conviction des peuples de France et d'Amérique. La France fera face à tous les problèmes. Tous nos plans sont basés sur la plateforme splendide établie par M. Wilson : Nous tendons à un idéalisme plus élevé, comme lui, dans la conduite du monde.

Le général Franchet d'Espèrey

Paris, 10 février. (Havas.) — Le général Franchet d'Espèrey est arrivé à Constantinople.

Contre les soviétistes allemands

Brème, 10 février. (Wolf.) — L'occupation du port de Brème s'est effectuée sans combat, dans la nuit du 8 au 9 février. Environ 80 hommes de la flottille des dragueurs de mines et le chef du conseil des ouvriers, Armgarst, ont été arrêtés.

SUISSE

Le congrès socialiste de Berne

Berne, 10 février. Dans la séance de cette nuit, où a été traitée la question du bolchévisme, M. Branting, président, a continué son exposé en ces termes : Il faut espérer, a dit M. Branting, dans la suite de son discours, que la classe ouvrière restera fidèle aux principes de la démocratie. Les maximalistes et les contre-révolutionnaires doivent prendre garde de ne pas arrêter le mouvement socialiste par la force, s'ils ne veulent pas exposer l'humanité à des souffrances qui pourraient avoir les plus graves conséquences. (Vifs applaudissements.) La commission propose à l'assemblée d'adopter une résolution saluant les révolutions russe, autrichienne et allemande, demandant aux ouvriers de tous les pays de développer les institutions démocratiques et républicaines, déclarant que la conférence de Berne se place, comme tous les précédents congrès socialistes, sur le terrain de la démocratie, énumérant les principes à soutenir par les travailleurs : liberté de la parole, de la presse et des réunions, droit électoral universel, système parlementaire avec responsabilité gouvernementale, garantie pour la collaboration du peuple au gouvernement de l'Etat, liberté d'association.

La résolution définit ensuite la véritable socialisation, déclarant que la prise de possession arbitraire, par de petits groupes de travailleurs, d'exploitations isolées, n'est pas de la socialisation, mais une extension du capitalisme, avec un plus grand nombre d'actionnaires. Toute tentative de dictature socialiste ne s'appuyant que sur une partie du prolétariat serait dangereuse et provoquerait une guerre civile dans la classe ouvrière elle-même, lutte qui aurait pour résultat la dictature de la réaction. Les délégués russes ont proposé l'envoi en Russie d'une mission de représentants de toutes les tendances socialistes, en vue de renseigner impartialement l'Internationale sur la situation politique et économique dans le pays. La conférence recommande l'adoption de

cette proposition par les commissions permanentes. Elle renvoie la question du bolchévisme à l'ordre du jour du prochain congrès, en chargeant les commissions des études préparatoires. Elle attire dès maintenant l'attention sur le fait que la misère qui s'est abattue sur le monde dans la guerre, surtout chez les vaincus, provoque une terrible désorganisation sociale. Partout, la contre-révolution prépare ses forces. La conférence met en garde les gouvernements actuels contre la politique impérialiste d'oppression militaire ou économique des peuples. Elle demande aux socialistes du monde entier de serrer les rangs et de ne pas livrer les peuples révolutionnaires en proie à la réaction internationale, mais de consacrer tous leurs efforts à la victoire du socialisme et de la démocratie qui lui est indissolublement liée.

Le délégué anglais Macdonald fait remarquer qu'il faut donner aux socialistes de tous les pays la direction à suivre pour lutter contre la dictature en faveur de la démocratie et adresse une mise en garde à tous les partis socialistes du monde. Une révolution doit avoir pour but la conquête de la liberté et l'établissement du régime démocratique. Toute autre révolution doit être condamnée. (Applaudissements.) L'idée d'un châtiment de longue durée pour les Centraux vaincus, qui est préconisée maintenant à Paris, par quelques personnalités, aurait pour conséquences l'anarchie dans ces pays et provoquerait une menace des pays de l'est contre ceux de l'ouest. Nous mettons, dit le délégué anglais, les gouvernements représentés à Paris en garde contre des décisions qui auraient pour conséquence la diffusion des idées bolchévistes. (Applaudissements.)

M. Macdonald partage l'opinion que l'on ne peut maintenant porter un jugement sur le bolchévisme. L'Internationale ne peut se prononcer sur ce point qu'après avoir entendu les représentants des bolchévistes ; mais la conférence de Berne a le devoir de déclarer à la classe ouvrière de tout le monde que la démocratie, la liberté, les institutions politiques basées sur le contrôle populaire et avant tout la représentation du peuple dans les parlements doivent demeurer les bases de la société humaine.

M. Mistral (France) approuve la partie pratique de la résolution de M. Branting, à savoir celle concernant l'envoi d'une mission en Russie, mais il repousse la partie théorique de cette résolution. Il est interrompu par Rubanovitch, qui considère l'envoi d'une mission d'enquête dans son pays comme une nécessité urgente.

M. Mistral réplique que tout le monde est d'accord sur ce point ; mais il répète qu'on ne peut juger le bolchévisme avant d'avoir reçu de nouveaux éclaircissements. M. Roudouff (France) propose de voter séparément sur les deux parties de la résolution. Comme il condamne vigoureusement la terreur bolchéviste, il est interrompu par M. Loriot (France), qui s'écrie : « Avant de parler de la terreur bolchéviste, combattons tout d'abord la terreur bourgeoise. »

La salle devient houleuse. M. Longuet (France) désapprouve la rédaction de la résolution, qui est de nature à mettre aux mains de M. Clémenceau et de M. Lloyd-George une arme contre le gouvernement des soviets.

De nouvelles interruptions se produisent, la salle devient de plus en plus agitée.

M. Huysmans propose, à 1 heure du matin, de renvoyer la suite à la séance du jour.

Il relève que l'Internationale, qui a pris des décisions unanimement sur tous les autres points du programme, ne doit pas se désunir sur cette question.

La séance est levée. Prochaine réunion : aujourd'hui, lundi, à 9 h.

Le congrès syndicaliste

Berne, 10 février. Hier, le congrès syndicaliste international a discuté la question de la Ligue des nations et a voté une résolution à ce sujet. Les délégués français et anglais se sont expliqués sur le travail imposé aux prisonniers de guerre allemands ; ils ont déclaré que les déportations de Belgique et les dévastations commises par les Allemands les empêchaient d'intervenir efficacement auprès de leurs gouvernements.

Les débats ont été ensuite clôturés. Le prochain congrès syndicaliste se réunira en mai ; le lieu de réunion n'est pas encore désigné.

Emporté par une avalanche

Vouvry (Valais), 10 février. Un groupe de quatre jeunes gens, partis hier matin, dimanche, pour aller au Grammont (au-dessus de Vouvry, dominant le Léman), a été atteint par une avalanche puissante, à la descente. Un jeune étudiant lausannois, M. Pierre de La Harpe, 19 ans, fils de pasteur, a été emporté. Ce matin, le corps n'était pas retrouvé.

Calendrier

Mardi 11 février. Apparition à Lourdes de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée. Saint SEVERIN, abbé du monastère de Saint-Maurice d'Agaune, sur les prières du roi Clovis, alors chrétien, délivra celui-ci d'une longue et pénible maladie rebelle à toutes les ressources de la médecine. († 506.)

NOBLESSE CIGARETTES & CO GENEVE Vermouth défectueux Vraie gourmandise Soit par et glacé

